



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

Allocution de Mme Françoise Bertrand
Présidente directrice générale
Fédération des chambres de commerce du Québec

**Pour une intégration réussie des immigrants
à l'économie et à la société québécoises**

Forum économique international des Amériques

Montréal

L'allocution prononcée fait foi

11 juin 2008

Mesdames, Messieurs,

La Fédération des chambres du commerce du Québec représente plus de 57 000 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire québécois, à travers un réseau de 162 chambres de commerce. La communauté d'affaires que nous représentons porte un intérêt grandissant à l'immigration et il me fait plaisir de vous faire part aujourd'hui de certains éléments de notre vision d'une intégration réussie des immigrants à l'économie et à la société québécoise.

Dans plusieurs sociétés occidentales, on a fondé sur l'immigration les espérances les plus folles. Il n'est donc pas surprenant que nous ayons été déçus des résultats, que nous constatons à l'expérience que le fruit n'est pas à la hauteur de ce que les fleurs annonçaient. Le Québec a lui aussi été confronté aux réalités de l'immigration, à ses limites.

On a un peu candidement espéré que l'immigration permettrait de contrer les effets de notre très faible taux de natalité, que l'arrivée de cohortes d'immigrants nous éviterait la baisse et même le déclin démographique annoncé. On a souhaité que ces nouveaux arrivants contribuent à renflouer les coffres des gouvernements, ce qui permettrait de préserver et même de bonifier notre filet de protection sociale, en dépit des coûts associés au vieillissement de la population. Les immigrants devaient aussi fournir les bras et les cerveaux qui remplaceraient les départs à la retraite, permettant à notre économie de poursuivre sur sa lancée de croissance. Enfin, s'agissant du Québec, les immigrants apprendraient rapidement le français et s'intégreraient à une société d'accueil distincte en Amérique du Nord.

Convenons que c'était beaucoup demandé. Convenons aussi que notre comportement à l'égard de l'immigration ne fut pas très concordant avec les attentes implicites que nous placions dans cette composante de notre

population. Pour une ressource aussi précieuse dans notre discours, nous ne l'avons pas traitée avec beaucoup d'attention dans les faits.

Oui, l'immigration peut contribuer à freiner quelque peu la baisse inévitable de la population québécoise. Oui, les immigrants vont occuper une place grandissante dans la main-d'œuvre active. Mais le salut va venir avant tout de la société d'accueil elle-même. Nous avons un important problème de productivité et il va falloir s'y attaquer. Notre prospérité est davantage liée à notre capacité de réaliser d'importants gains de productivité, qu'à l'accueil de vagues successives d'immigrants. Bref, les immigrants ne régleront pas les problèmes que nous ne solutionnons pas nous-mêmes.

La société québécoise vieillit à un rythme nettement plus rapide que la plupart des sociétés occidentales, à l'exception du Japon, parce que notre taux de natalité a chuté brutalement chez les baby-boomers et ne s'est jamais relevé. Déjà dès 2011-2012, il y aura davantage de personnes qui vont quitter le marché du travail, principalement pour la retraite, que de nouvelles personnes qui vont intégrer la main-d'œuvre active. Même en nous engageant rapidement dans le combat de la productivité, nous allons manquer de main-d'œuvre. Nous le ressentons déjà dans plusieurs secteurs de l'activité économique.

Il est vrai que certains phénomènes conjoncturels obscurcissent un paysage qui est de plus en plus caractérisé par une raréfaction grandissante de la main-d'œuvre. La crise forestière qui a perturbé l'économie de plusieurs régions, les déboires du secteur manufacturier qui se traduisent par des pertes de dizaines de milliers d'emplois, la persévérance d'un taux élevé de chômage dans certaines régions, tout cela masque la réalité prévisible de pénuries largement répandues de main-d'œuvre dans plusieurs domaines. Mais de nos jours, on ne peut pas se contenter de naviguer à vue. Nous avons la capacité de voir au-delà du brouillard passager.

L'immigration va inévitablement jouer un rôle important dans les ajustements qu'il faudra apporter au fonctionnement de notre économie et de notre société. Ce ne sera pas la panacée, la pierre philosophale qui va tout transformer et apporter la prospérité, mais nous devons compter sur une immigration réussie pour continuer d'avancer. À peu près tous les pays industrialisés sont confrontés au même défi. Selon Accenture, les États-Unis feront face à une pénurie de 32 à 39 millions de travailleurs qualifiés d'ici 2020.

Il est impératif d'avoir des attentes réalistes à l'égard de l'immigration et de les faire connaître. L'ambiguïté en ces matières est la mère de bien des suspicions et des désillusions. Il faut sortir d'une vision romantique, un peu angélique, de l'immigration. Oui, en tant que membre de pays développés, de pays riches pourrait-on dire, nous avons la responsabilité d'accueillir notre part de réfugiés dont le flot, hélas, ne se réduit pas. Il faut aussi accepter de bon gré la réunification des familles. L'immigration a un indiscutable volet humanitaire qu'il faut assumer avec générosité.

Il faut bien se le dire, l'immigration, ça demeure avant tout une affaire économique. Nous déployons des efforts pour attirer chez nous les personnes qui ont des compétences, des talents ou des projets d'investissement qui nous manquent. Nous allons recruter des gens et des familles qui sont susceptibles d'enrichir notre société par leur travail et leurs activités. De plus en plus, nous faisons aussi venir des gens qui acceptent d'accomplir les tâches qui ne nous intéressent plus. En contrepartie, les immigrants espèrent trouver ici les conditions d'emploi, de vie active et de liberté qui font souvent défaut chez eux. Bref, il y a un indiscutable côté d'échanges un peu mercantiles dans l'immigration, un aspect utilitaire comme on dit dans le milieu de l'éducation.

Il est donc important de préciser nos attentes. Or, la première attente, c'est celle d'une intégration rapide au marché du travail. Sur ce plan, on est bien obligé de

constater que le Québec et le Canada, comme la plupart des pays industrialisés, réussissent plutôt mal ce défi de l'intégration.

L'OCDE a réalisé des études remarquables sur le sujet dans plusieurs pays. C'est une mince consolation que de constater, en parcourant ces études, que les autres pays développés ne semblent pas faire mieux que nous à ce chapitre. Les constants sont à peu près les mêmes, à savoir :

- Qu'une proportion grandissante d'immigrants sélectionnés ont des formations universitaires;
- Qu'il y a un manque quasi-généralisé de moyens pour apprendre la langue du pays;
- Que l'on assiste presque partout à un déclassement professionnel des immigrants scolarisés;
- Que l'intégration au marché du travail est difficile, y compris chez les immigrants de deuxième génération.

Regardons cela d'un peu plus près. Et commençons par la sélection.

Au Québec, plus de 60 % des immigrants admis font partie de l'immigration économique. Nous les choisissons donc en fonction de leur potentiel d'intégration au marché du travail. Et comme la plupart des autres pays, nous considérons que plus les candidats à l'immigration sont scolarisés, meilleure est leur chance d'intégration durable à l'emploi.

Nous avons cependant l'air d'appliquer cette prémisse de manière mécanique, sans y apporter les nuances.

Il est vrai que le Québec est en concurrence avec les autres régions développées du monde pour attirer les talents. Il y a, sur la planète, une petite minorité de travailleurs hautement qualifiés, d'ingénieurs, d'inventeurs et d'investisseurs que tous les pays veulent accueillir chez eux. Nous voulons tous

séduire ces champions. Évidemment, cette course aux talents n'est pas sans conséquence pour certains pays en voie de développement qui assistent à l'exode des cerveaux qu'ils ont laborieusement formé.

Il faut bien réaliser cependant que ces grands spécialistes, ces travailleurs mobiles et sujets à la convoitise et même à la surenchère des pays développés, ne constituent qu'une infime minorité des candidats à l'immigration. Loin de moi l'idée de sous-estimer l'importance de ces travailleurs hautement qualifiés. Mais la grande majorité des immigrants ont des qualifications, souvent élevées, qu'ils doivent cependant adapter à un contexte fort différent de celui dans lequel ils ont évolué sur le plan professionnel avant de quitter leur pays d'origine. Et c'est là que le nombre d'années de scolarité n'est plus nécessairement garant de l'intégration.

Au Québec, par exemple, un inquiétant déséquilibre se creuse de plus en plus entre le nombre de diplômes délivrés par les universités et le nombre de diplômes dans les disciplines de métiers et de technique. Nous sommes rendus à un point où le système scolaire « produit » si j'ose dire, autant de diplômés universitaires que de finissants de la formation professionnelle et technique. Or, dans une économie normale, même s'il s'agit d'une économie du savoir, nous avons besoin d'un plus grand nombre de mécaniciens que de biochimistes. Selon les projections d'Emploi-Québec, en 2016, environ 27 % des emplois nécessiteront véritablement une formation universitaire. Par contre, 61 % des emplois feront appel à une formation professionnelle ou technique plus ou moins poussée.

La poursuite des tendances observées actuellement dans notre système scolaire conduit fatalement à une offre de diplômés universitaires qui va dépasser largement la demande de main-d'œuvre faisant appel à ce type de compétences. Bref, on se dirige vers une situation où un nombre significatif de diplômés universitaires vont devoir accepter des emplois en deçà de leurs qualifications.

Le déséquilibre est évidemment aggravé par la faible fréquentation universitaire dans les disciplines scientifiques et les sciences de la santé où les besoins en main-d'œuvre spécialisée sont les plus importants.

Or, l'immigration vient amplifier ce phénomène. Il y a chez nous comme dans de nombreux autres pays, une surreprésentation des diplômés universitaires parmi les immigrants sélectionnés. Au cours des cinq dernières années, plus de 40 % des immigrants permanents sélectionnés par le Québec étaient détenteurs d'un diplôme universitaire. Il y avait bien, parmi ces nouveaux venus, des informaticiens et des ingénieurs miniers que nous avons accueillis à bras ouverts. Mais on comptait aussi beaucoup de personnes qui n'ont pas pu réaliser ici leurs aspirations professionnelles.

Si les tendances actuelles se maintiennent, il y aura une concurrence de plus en plus vive entre les Québécois de souche et les immigrants pour l'accès aux emplois faisant appel à une formation universitaire. Dans un tel contexte, on connaît d'avance les gagnants. Le phénomène du déclassement professionnel des immigrants, loin de se résorber, risque de s'amplifier, ce qui serait proprement désastreux.

Il faut donc chercher à mieux sélectionner les immigrants. S'agissant d'immigration économique, nous devons, comme le font les autres pays, aller recruter à l'étranger des personnes que nous n'arrivons pas à former en nombre suffisant chez nous. Or, là où nous éprouvons le plus de difficulté, c'est dans la formation de techniciens de haut niveau, correspondant aux diplômes d'études collégiales, du secteur technique. Je parle ici des techniciens dans les sciences physiques (électrotechnique, informatique, métallurgie, chimie), des sciences de la santé (technique de laboratoire médical, de radiologie, infirmière) et des techniques administratives, des services de garde, etc....

Et ce n'est pas faute de moyens. Nous disposons d'une formidable infrastructure de formation de ces techniciens, soit plus de 40 collèges publics et privés répartis sur tout le territoire québécois et qui disposent d'un budget annuel de plus de 1,5 milliard de dollars. Et pourtant, nous ne formons, bon an mal an, que 18 000 techniciens de ce niveau. Bien sûr, nous devons améliorer nettement la performance des cégeps à ce chapitre. Nous pouvons également chercher activement, parmi les candidats à l'immigration, des gens qui ont ce profil de compétences et qui nous aideraient à combler nos besoins considérables en techniciens.

Je sais bien que l'adéquation entre les besoins prévisibles du marché du travail et le profil des immigrants représente un défi considérable. Un service d'immigration après tout, ce n'est pas une simple agence de placement. Toutes sortes d'embûches se posent à un processus plus raffiné de sélection des immigrants. Je n'en pointerai que trois. D'abord, les besoins de main-d'œuvre spécifiques fluctuent de façon importante selon les aléas de la conjoncture économique et il n'est pas si facile de quantifier les attentes précises des employeurs, surtout sur une longue période. Deuxièmement, nous avons, au Québec, une structure singulière de formation professionnelle et technique, qui, au demeurant est passablement cloisonnée, et qui trouve difficilement son équivalent ailleurs dans le monde. La reconnaissance des compétences des immigrants s'en trouve compliquée d'autant. Bref, demander au personnel affecté à la sélection des immigrants de détecter dans le dossier des requérants un profil de formation qui correspond à celui de notre cégep technique, c'est leur confier une tâche très complexe. Enfin, les critères de sélection relatifs au profil d'emploi sont combinés à d'autres paramètres, comme l'âge du candidat, sa composition familiale, sa langue maternelle, sa connaissance du Québec, etc, ce qui a pour effet de diluer le poids relatif des critères relatifs à l'emploi.

Ce n'est pas parce que c'est difficile qu'il faille démissionner d'avance. Il n'y aura certes jamais d'adéquation parfaite entre le profil des requérants à l'immigration

et les besoins immédiats et prévisibles de l'économie. Les candidats à l'immigration, comme les autres travailleurs, devront toujours démontrer une capacité à s'adapter aux changements qui s'opèrent les milieux de travail. Mais on peut au moins se donner une chance, comme on dit chez nous.

On doit commencer par admettre que nous sélectionnons une proportion beaucoup trop forte de personnes détenant une formation universitaire dans les sciences humaines et que nous avons un pressant besoin de techniciens et de travailleurs hautement qualifiés dans les sciences physiques et les sciences de la santé. Et puis, il faut se donner des critères de sélection qui, d'une part, favorisent nettement les candidats que l'on cherche et qui, d'autre part, discriminent, n'ayons pas peur du mot, qui discriminent les candidats dont les compétences sont moins recherchées. La fameuse grille de sélection du ministère québécois de l'Immigration et des communautés culturelles, malgré certains ajustements récents, continue de privilégier les formations académiques les plus avancées, sans véritable égard au domaine de formation.

De toute évidence, nous avons recruté un nombre nettement trop élevé de candidats présentant un profil académique peu recherché par les employeurs d'ici. Que cela nous serve de leçon pour l'avenir. Nous aurions cependant tort de faire porter toute la responsabilité des problèmes d'intégration des immigrants au processus de sélection. Ce serait trop facile. Les mécanismes de reconnaissance des diplômes et de l'expérience acquise à l'étranger, même s'ils se sont nettement améliorés depuis quelques années, demeurent lourds, fastidieux et teintés de corporatisme. Il y a là une forme de gaspillage des ressources humaines qu'il faut combattre. De même, de nombreux employeurs sous-estiment nettement la contribution des immigrants et la réponse qu'ils peuvent apporter à leurs besoins de main-d'œuvre. Assez curieusement, certaines entreprises envisagent d'aller recruter de nouveaux travailleurs à l'étranger avant même d'avoir examiné le profil des immigrants déjà arrivés et qui cherchent de l'emploi.

Statistique Canada révélait, au début de mai, que le revenu d'emploi des nouveaux immigrants de sexe masculin ne représentait en 2005 que 63 % du revenu d'emploi des hommes nés au Canada. La situation s'est nettement détériorée au cours des 25 dernières années, puisqu'en 1980, les gains moyens des travailleurs immigrants correspondaient à 85% de celui des hommes nés au pays.

Ces chiffres sont troublants et les économistes vont sans doute, dans les prochains mois, avancer diverses hypothèses pour les expliquer. Je m'avancerai donc avec prudence dans l'interprétation de ces données. Il y a au moins deux phénomènes que l'on peut associer à ces différences significatives de revenu de travail. La première, c'est évidemment le déclassement professionnel d'un grand nombre d'immigrants. Si les diplômés universitaires doivent se contenter des emplois de manœuvre, il est évident que leur niveau de revenu s'en ressent. Il y a probablement une autre réalité dont on parle peu au Québec et au Canada, soit l'occupation, par les immigrants, des emplois que nous délaissons, des emplois qui ne nous intéressent plus.

Certains emplois non spécialisés ne trouvent pas preneur chez les Québécois. Le cas des travailleurs agricoles saisonniers illustre bien la situation. Théoriquement, il y a suffisamment d'étudiants, de chômeurs, de prestataires de l'aide sociale aptes au travail et autres personnes inoccupées pour faire les récoltes. Mais cette adéquation est toute théorique. Dans les faits, il faut faire venir plus de 4 200 mexicains et autres sud-américains chaque printemps et été sinon les fruits et légumes pourriraient dans les champs. La question va bientôt se poser à l'égard d'emplois non spécialisés que les québécois répugnent manifestement à occuper : emplois manuels dans les abattoirs, les restaurants, les hôtels, les entrepôts, le transport... En somme, nous avons la possibilité d'accéder à une plus grande diversité d'emplois et nos programmes sociaux sont peu contraignants à l'égard du retour rapide au travail des diverses catégories de chômeurs. À tort ou à raison, nous estimons avoir la possibilité de bouder

certains types d'emplois, même s'ils sont tout à fait légaux, assujettis aux normes du travail et souvent indispensables au fonctionnement d'une économie.

Beaucoup de ces occupations ne peuvent pas être mécanisées. La main-d'œuvre requise pour effectuer ces tâches va inévitablement venir, en partie du moins, de l'immigration. Nous savons que ces travailleurs non qualifiés, surtout s'ils sont accueillis sur une base temporaires, sont plus vulnérables à diverses formes de discrimination et même d'exploitation. Comme société, nous avons la responsabilité de mettre en place des conditions qui permettent de respecter les droits fondamentaux des travailleurs étrangers et de leur offrir des conditions d'accueil et de travail qui respectent leur dignité et leur sécurité.

Cette prémisse étant posée, le Québec, comme de nombreuses autres sociétés développées, peut faire appel en toute quiétude d'esprit, à la main-d'œuvre étrangère, sur une base temporaire ou permanente, pour occuper des emplois qui sont très difficiles à combler chez nous, pour toutes sortes de raison.

Au Québec, l'enjeu de la langue de travail et de l'intégration des immigrants à la majorité francophone se pose avec une acuité toute particulière.

Si le Québec a été en mesure de préserver et de dynamiser sa culture française alors qu'il est entouré de plus de 300 millions d'anglophones, c'est avant tout parce que le français est la langue d'usage et la langue de travail au Québec. Partout ailleurs en Amérique du Nord, le français régresse et les taux d'assimilation des francophones sont très élevés, principalement parce que le français n'est pas la langue de travail ni la langue de la progression sociale et économique. Il faut donc préserver la prédominance du français comme langue de travail au Québec.

Dans un contexte d'accroissement souhaité de l'immigration, il importe, au plan des objectifs que poursuit la société québécoise, que les immigrants travaillent en français et qu'ils envoient leurs enfants à l'école française.

Mais le Québec est situé en Amérique du Nord. Le tiers des emplois est assuré par nos exportations interprovinciales et internationales. Nos clients externes sont anglophones pour l'essentiel. Nous devons communiquer avec eux dans leur langue, et dans une langue de grande qualité. On ne peut pas se contenter de baragouiner l'anglais quand on fait des affaires sur une base régulière avec les États-Unis ou l'Ontario. Le fait qu'un grand nombre de Québécois puissent s'exprimer de façon compétente en anglais lors des échanges avec l'extérieur du Québec représente un atout qu'il faut valoriser.

La maîtrise de deux et même de plusieurs langues est à la fois une richesse personnelle et un atout considérable dans une société ouverte sur le monde. Loin de constituer un facteur d'assimilation, la connaissance de plusieurs langues permet au contraire de valoriser la langue maternelle et d'en apprécier les subtilités et la finesse.

Ces atouts valent pour les immigrants. Tout en insistant sur l'intégration des immigrants à une société d'accueil dont la langue officielle est le français, il faut aussi valoriser l'apprentissage de l'anglais, une fois que la maîtrise du français est acquise.

Contrairement à certaines autres sociétés, le Québec n'a pas vécu de graves problèmes de cohabitation et d'intégration des immigrants à la société. Cela ne veut pas dire que cette intégration s'est opérée de manière optimale ou même convenable. Mais elle s'est faite de manière remarquablement pacifique. C'est déjà quelque chose. Les perspectives démographiques et les prévisions des besoins de main-d'œuvre laissent entrevoir de nombreuses possibilités d'intégration réussie de l'immigration. Mais cela ne se produira pas

automatiquement, sans effort, sans adaptation de part et d'autre et sans dialogue.

Il faut donc s'ouvrir plus clairement aux enjeux de l'immigration. La Fédération des chambres du commerce du commerce et ses membres y sont déjà engagés et ils s'y emploieront davantage dans l'avenir immédiat.

Je vous remercie de m'avoir fourni l'occasion de vous faire part de certaines des attentes des milieux d'affaires du Québec à l'égard de l'immigration.